

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1143

10 juin 2009

### SOMMAIRE

Admiral Institutional S.à r.l. ....	54851	Las Palmas, s.à r.l. ....	54841
Albion Lux Capital S.A. ....	54857	Les Magnolias ....	54854
Alternative Investment Fund (Lux) ....	54834	LFG Capital SA ....	54845
ARAMIS Luxembourg S.à r.l. ....	54831	Linston S.P.F. ....	54849
Ascot Investments S.à r.l. ....	54849	LogAxes Austria II S.à r.l. ....	54848
BRE/Hatfield S.à r.l. ....	54822	Luxcellence Management Company S.A. .....	54840
BRE/Toggle S.à r.l. ....	54826	Luxembourg Financial Group A.G. ....	54844
Café Nouvelle Etoile S.à r.l. ....	54824	Luxembourg Financial Group Asset Mana- gement S.A. ....	54841
Caisse Raiffeisen Bascharage-Reckange- Soleuvre ....	54824	Malicoa S.A. ....	54863
Carcani ....	54855	Malicobe S.A. ....	54863
C.G. Consulting ....	54859	Massena Holding S.A. ....	54836
Chemical Investments Luxembourg S.A.H. .....	54828	Middlesex Student Housing S.à r.l. ....	54829
Cifac S.A. ....	54844	Ojai Holding S.A. ....	54849
Circle Printers Luxembourg ....	54831	Orolux ....	54858
Eastern Finance Corporation S.A. ....	54857	Panda Lux Sicav ....	54850
EIM Holding Luxembourg S.A. ....	54856	P.D. Communications s.à r.l. ....	54854
Fast S.A. ....	54854	PORTHOS Luxembourg S.à r.l. ....	54818
FIESTA Events A.s.b.l. ....	54818	Premuda International S.A.H. ....	54834
Fin.Bra. S.A. ....	54839	Radha S.à r.l. ....	54861
Finlynx S.A. ....	54842	SANPAOLO IMI Equity Management S.A. .....	54845
Flaugust S.A. ....	54846	SBI Investments S.A. ....	54855
Footprint S.A. ....	54856	SGAM AI Property SICAV - FIS ....	54850
Gate Gourmet Holding I S.à r.l. ....	54864	Soparim S.A. Holding ....	54861
GSIP I Mezzanine Global and International S.à r.l. ....	54836	Spring Multiple 2002 S.C.A. ....	54825
Helux Holding S.A. ....	54821	Spring Multiple 2002 S.C.A. ....	54850
Imelu S.A. ....	54864	Tennis Club HUSEN ....	54820
Invaston S.A.-SPF ....	54855	Tibor S.A. ....	54860
Kings Cross Retail S.à r.l. ....	54832	TS Koenigsallee Holdings II S.à r.l. ....	54846
Konnick Invest S.A. ....	54841	Visual Online S.A. ....	54828

**PORTHOS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 118.108.

—  
EXTRAIT

Le gérant de la Société a vu son adresse modifiée comme suit:

Monsieur Christophe Gammal résidant à 67, Rue de Cessange L-1320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Porthos Luxembourg S.à r.l.

Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2009065281/15.

(090076693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**FIESTA Events A.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-7418 Buschdorf, 35, am Urbech.

R.C.S. Luxembourg F 7.965.

—  
STATUTS

Entre les soussignés:

1. LUX Daniel, Etudiant, 10, rue Helpert, L-7418 Buschdorf, luxembourgoise
2. CLEMENT Cathy, Etudiant, 45, route de Luxembourg, L-8440 Steinfort, luxembourgoise
3. MANGEN Paul, Agriculteur, 35, An Urbech, L-7418 Buschdorf, luxembourgoise
4. MANGEN Claude, Etudiant, 35, An Urbech, L-7418 Buschdorf, luxembourgoise

et tous ceux qui deviendront membres par la suite, est constituée une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928, telle qu'elle a été modifiée, et par les présents statuts.

**I. Dénomination, Objet, Siège, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination de FIESTA Events A.s.b.l.

**Art. 2.** L'association a pour objet: manifestations pour la Grande-Région (site: [www.fiesta.lu](http://www.fiesta.lu))

**Art. 3.** L'association a son siège social à Luxembourg, Buschdorf. Le siège social peut être transféré à n'importe quel endroit au Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

**Art. 4.** La durée de l'association est indéterminée.

**II. Exercice social**

**Art. 5.** L'exercice social coïncide avec l'année civile.

**III. Membres**

**Art. 6.** Peut devenir membre effectif de l'association:

Toute personne physique ou morale désirant faire partie de l'association doit présenter une demande d'adhésion écrite au conseil d'administration, qui procède à l'examen de la demande et s'entoure de tous les éléments d'appréciation nécessaires pour prendre sa décision. Le conseil d'administration décide souverainement et n'est pas obligé de faire connaître les motifs pour lesquels l'adhésion aura, le cas échéant, été refusée.

**Art. 7.** Le nombre minimum des membres associés est de trois.

**Art. 8.** Tout membre peut quitter l'association en adressant par lettre recommandée sa démission au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire tout associé qui, après mise en demeure lui envoyée par lettre recommandée, ne s'est pas acquitté de la cotisation dans le délai de 3 jours à partir de l'envoi de la mise en demeure.

**Art. 9.** Tout associé peut être exclu par le conseil d'administration

- en cas d'infraction grave aux présents statuts,
- en cas de manquement important à ses obligations envers l'association, constatés par le conseil d'administration, un recours dûment motivé devant l'assemblée générale est possible.

L'assemblée générale décide souverainement en dernière instance, à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

#### IV. Assemblée générale

**Art. 10.** L'assemblée générale a tous les pouvoirs que la loi ou les présents statuts n'ont pas attribués à un autre organe de l'association.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année civile, sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit pareillement sur demande d'un cinquième des membres de l'association.

Pour les votes, il sera loisible aux membres de se faire représenter par un autre membre à l'aide d'une procuration écrite. Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance des membres et des tiers par lettre circulaire ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 11.** Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour, à condition toutefois que l'assemblée générale y consente à la majorité de deux tiers des membres présents ou représentés.

#### V. Administration

**Art. 12.** L'association est gérée par un conseil d'administration composé de 6 membres au moins, élus par l'assemblée générale à la majorité simple des votes valablement émis. La durée de leur mandat est de 2 ans. Les administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de président, vice-président, secrétaire et trésorier. Les pouvoirs des administrateurs sont ceux résultant de la loi et des présents statuts. Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

**Art. 13.** Le conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent. De même, le conseil d'administration doit se réunir à la demande de deux tiers de ses membres ou à la demande de son président.

Les membres du conseil d'administration sont convoqués par simple lettre ou par tout autre moyen approprié.

**Art. 14.** La signature conjointe de deux membres du conseil d'administration engage l'association.

**Art. 15.** Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer pour des affaires particulières ses pouvoirs à un de ses membres ou à un tiers.

#### IV. Contributions et Cotisations

**Art. 16.** Les membres fondateurs, de même que tout nouveau membre de l'Association, seront tenus de payer une contribution dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Cette contribution ne sera pas restituée en cas de désistement d'un membre.

**Art. 17.** La cotisation annuelle maxima pouvant être exigée des membres est fixée périodiquement par l'assemblée générale.

#### VII. Mode d'établissement des comptes

**Art. 18.** Le conseil d'administration établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget pour l'exercice suivant.

#### VIII. Modification des statuts

**Art. 19.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications à apporter aux statuts que si celles-ci sont expressément indiquées dans l'avis de convocation et si l'assemblée générale réunit au moins deux tiers des membres.

**Art. 20.** Les modifications des statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

#### IX. Dissolution et Liquidation

**Art. 21.** La dissolution et la liquidation de l'association s'opèrent conformément aux dispositions afférentes de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

**Art. 22.** En cas de dissolution de l'association, son patrimoine sera affecté à une association à désigner par l'assemblée générale.

## X. Dispositions finales

**Art. 23.** Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les comparants déclarent expressément se soumettre aux dispositions de la loi du 21 avril 1928, telle que modifiée.

Référence de publication: 2009064545/86.

(090076101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

---

### Tennis Club HUSEN, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9806 Hosingen, op der Hei.

R.C.S. Luxembourg F 7.964.

#### — STATUTS

### I Principes Généraux

**Art. 1<sup>er</sup>. Formation, Dénomination, Siège.** Il a été formé à HOSINGEN, pour une durée illimitée, entre les membres relevés sur la liste annexée, une association sans but lucratif sous la dénomination de «Tennis Club HUSEN» ayant son siège social à HOSINGEN, op der Hei.

**Art. 2. Objet.** L'association a pour objet toute activité se rapportant directement ou indirectement à la pratique du jeu de tennis. Elle s'efforce notamment:

- de créer et d'entretenir des relations amicales entre ses membres;
- de promouvoir la pratique du jeu de tennis;
- d'assurer la défense des intérêts sportifs de ses adhérents.

### II Membres

#### Art. 3. Composition

**Art. 3.1. Membres actifs.** L'association est ouverte à toute personne désirant pratiquer le jeu de tennis. La qualité de membre actif est acquise avec le paiement de la cotisation annuelle.

**Art. 3.2. Membres d'honneur.** Est membre d'honneur celui qui désire témoigner son intérêt à l'association en payant une cotisation annuelle qui ne peut être inférieure à 5€ (cinq). Les membres d'honneur n'ont pas de droit de vote et ne sont pas admis aux délibérations de l'assemblée générale et du comité.

**Art. 4. Démissions et exclusions.** La qualité du membre se perd par:

- la démission adressée par écrit au Président de l'association
- l'exclusion dûment motivée, prononcée par le comité
- le non paiement de la cotisation annuelle.

### III. Organisation et Administration

**Art. 5. Organes directeurs.** Les organes directeurs de l'association sont:

- l'assemblée générale;
- le comité.

**Art. 5.1. L'assemblée générale ordinaire.** Avant juillet de chaque année une assemblée générale ordinaire est convoquée.

Celle-ci a pour objet de:

- délibérer sur le rapport d'activité de l'association;
- donner décharge aux organes d'administration;
- délibérer sur le rapport financier;
- donner décharge au trésorier;
- procéder aux élections statutaires;
- fixer les cotisations annuelles.

**Art. 5.2. L'assemblée générale extraordinaire.** Le comité peut convoquer une assemblée générale extraordinaire chaque fois qu'il le juge nécessaire, sous condition de disposer d'un ordre de jour précis. Le comité est tenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire si au moins un tiers des membres actifs en font la demande écrite. Le renouvellement anticipatif du comité doit être décidé par une assemblée générale extraordinaire.

#### Art. 5.3.4. Le comité

- L'administration et la direction des affaires courantes sont confiées à un comité composé de trois à sept personnes dont un Président, un Secrétaire et un Trésorier. Peuvent encore être pourvus les charges de Vice-président et de trois assesseurs.

Les membres du comité sont élus pour une durée de quatre années. Le comité est renouvelé en vertu d'un roulement de façon à ce que chaque deuxième année la moitié des membres du comité soient sortants. La première série des membres sortants est désignée par tirage au sort. Les membres sont rééligibles.

Les membres actifs, désirant faire partie du comité doivent présenter leur candidature au plus tard avant le début de l'assemblée générale ordinaire, soit par écrit, soit oralement au Président de l'association.

Si le nombre des candidatures ne dépasse pas le nombre des places vacantes au comité, les candidats sont considérés élus.

Les élections se font à la majorité simple des membres actifs présents et au scrutin secret.

La répartition des charges entre les membres du comité est décidée à l'occasion de la première réunion du comité à la majorité simple des membres du comité. Le comité ne peut délibérer que si le nombre des membres présents est égal ou supérieur à trois.

La qualité du membre du comité se perd:

- par la démission
- par la perte de la qualité de membre actif (réf. Art.4)
- par la non réélection.

**Art. 5.4. Réviseurs de caisse.** Deux réviseurs de caisse sont désignés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an.

Ils ne peuvent pas être membres du comité. Leur mission consiste à contrôler les livres et pièces comptables et à vérifier la gestion financière.

Le résultat de leur contrôle doit être soumis soit par écrit ou soit par voie orale à l'assemblée générale ordinaire.

#### IV Dispositions diverses

**Art. 6. Année sociale.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

**Art. 7. Décisions.** Les décisions à prendre par les organes statutaires le sont à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité de voix, celle du président est prépondérante.

**Art. 8. Cotisations.** Les cotisations sont prélevées tous les ans par le trésorier.

**Art. 9. Dissolution.** La dissolution de l'association ne peut être intervenue qu'en assemblée générale extraordinaire convoquée au moins un mois à l'avance et par une majorité qualifiée des trois quarts des membres actifs. En cas de dissolution, les fonds de l'association seront versés à une association dont les activités se rapprochent le plus possible de celles du Tennis Club Husen. Il appartiendra à l'assemblée générale de déterminer cette organisation en accord avec l'administration communale de HOSINGEN.

##### *Les membres fondateurs*

Nom, Prénom, adresse et signature

BRUCHER Tom, L-9283 Diekirch, 43, Promenade de la Sûre

DE ROOY Elisabeth, 4, Résidence op der Hei, L-9806 Hosingen

FELGEN Jean-Paul, 4, Résidence op der Hei, L-9806 Hosingen

HAAS Yola, 16, route de Marnach, L-9709 Clervaux

METZEN Rainer, 23 Cité Thiergart, L-9807 Hosingen

HEILES Romain, 2, Deiffert, L-9808 Hosingen

VAN WERWEKE Luc, Maison 66B, L-9742 Boxhorn

Fait à Hosingen, le 26 avril 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2009064609/88.

(090075793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

#### **Helux Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 90.639.

#### EXTRAIT

Les associés de la société ci-haut mentionnée ont pris les résolutions suivantes en date du 18 mai 2009:

1) Les administrateurs suivants ont été réélus avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes arrêtés au 30 juin 2014, selon les catégories suivantes:

Monsieur Frédéric NOEL, Administrateur de Catégorie A;

Monsieur Rémy MENEGUZ, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau, L-1149 Luxembourg, Administrateur de Catégorie B;

Monsieur Giovanni VITTORE, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau, L-1149 Luxembourg, Administrateur de Catégorie A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009065278/20.

(090076691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**BRE/Hatfield S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 85.558.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of April.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/EUROPE S.à r.l., (former BRE/Gennevilliers, S.à r.l.) a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 78.803;

(the "Principal")

here represented by Mrs Laurence Jacques, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg

(the "Proxy")

by virtue of a proxy under private seal given on 27 April 2009

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The Principal, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. BRE/Hatfield S.à r.l. (the "Company"), having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry, section B number 85.558, has been incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 20 December 2001 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 676 on 2 May 2002;

II. The subscribed capital of the Company is presently twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each;

III. The Principal declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

IV. The Principal has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole partner, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;

V. The Principal declares that all the liabilities of the Company have been paid and that he has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution; as it results of the accounts situation established and signed by the management of the company BRE/MANAGEMENT S.A. having its registered office at L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg (RCS Luxembourg N° B 96.323).

VI. The Principal gives discharge to all managers of the Company in respect of their mandate up to this date;

VII. The partner's register and all the shares of the Company shall be cancelled; and

VIII. The corporate books and accounts of the Company will be kept for a period of five years at 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Although no confusion of patrimony can be made, neither the assets of dissolved company or the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le trentième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/EUROPE S.à r.l., (anc: BRE/Gennevilliers, S.à r.l.) une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.803;

(le "Mandant")

ici représentée par Madame Laurence Jacques, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg

(la "Mandataire")

en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 27 avril 2009

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le Mandant, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. BRE/Hatfield S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 85.558, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 20 décembre 2001 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 676 du 2 mai 2002;

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

III. Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. Le Mandant est devenu propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société et, en tant qu'associé unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. Le Mandant déclare que l'ensemble des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution; tel qu'il résulte de la situation comptable établie par la gérance de la société savoir BRE/MANAGEMENT S.A. ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg (RCS Luxembourg N ° B 96.323).

VI. Décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;

VII. Il sera procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la Société;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans dans les bureaux situés au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, la Mandataire prémentionnée a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. JACQUES, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mai 2009. Relation: LAC/2009/17239. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009064727/206/96.

(090075537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Caisse Raiffeisen Bascharage-Reckange-Soleuvre, Société Coopérative.**

Siège social: L-4942 Bascharage, 2C, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 20.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Banque Raiffeisen S.C. / Banque Raiffeisen S.C.

Eric Peyer / Ernest Cravatte

Directeur adjoint / Président du Comité de direction

Référence de publication: 2009065612/12.

(090076829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Café Nouvelle Etoile S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 127, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 146.197.

## STATUTS

L'an deux mille neuf, le onze mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

## ONT COMPARU:

1.- Monsieur Manuel DOS SANTOS PEREIRA, boulanger, né à Carvide / Leiria (Portugal), le 18 juin 1957, demeurant à L-4141 Esch/Alzette, 127, rue Victor Hugo;

2.- Madame Maria Celeste PIRES RODRIGUES, sans état, épouse de Monsieur Manuel DOS SANTOS PEREIRA, née à Lagarteira - Ansiao (Portugal), le 16 avril 1958, demeurant à L-4141 Esch/Alzette, 127, rue Victor Hugo.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CAFE NOUVELLE ETOILE S. à r.l.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques y compris la petite restauration.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch/Alzette.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

**Art. 7.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

**Art. 8.** Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption. Cet agrément n'est pas nécessaire en cas de transmission à un héritier réservataire ou au conjoint survivant.

**Art. 9.** Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 12.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

*Souscription*

Le capital a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Manuel DOS SANTOS PEREIRA, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES . . . . .	50
2.- Madame Maria Celeste PIRES RODRIGUES, prénommée, CINQUANTE PARTS SOCIALES . . . . .	50
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

*Frais*

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à NEUF CENTS EUROS (€ 900,-).

*Décisions*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et à l'unanimité des voix ils ont pris les décisions suivantes:

I.- Est nommé gérant technique de la société:

- Monsieur Manuel DOS SANTOS PEREIRA, prénommé.

II.- Est nommé gérant administratif de la société:

- Madame Maria Celeste PIRES RODRIGUES, prénommée.

III.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

IV.- Le siège social de la société se trouve à L-4141 Esch/Alzette, 127, rue Victor Hugo.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: Santos Pereira Manuel, Maria Celeste Pires Rodrigues, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mai 2009. Relation: EAC/2009/5590. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 mai 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009064738/219/75.

(090075582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Spring Multiple 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 81.161.

Le bilan au 15 août 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065520/10.

(090076649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**BRE/Toggle S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.478.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

BRE/EUROPE 3-P S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 129.751,

duly represented by Mr Pierre-Yves Genot, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, which proxy, initialed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of BRE/Toggle S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 115.478, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 30 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1199 of 20 June 2006 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of ten thousand British pounds (GBP 10,000.00) up to an amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.00) through the issuance of two hundred and fifty (250) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-) each.

The new shares have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned and fully paid up by the above mentioned subscriber through a cash contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) is allocated to the share capital of the Company.

The Sole Shareholder resolves to authorize Mr Pierre Beissel, Ms Virginie Lepage or Mr Pierre-Yves Genot, all lawyers and residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the partners' register of the Company in order to reflect the above mentioned conversion and capital increase.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 6 (share capital) of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) represented by seven hundred and fifty (750) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-). Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

*Estimation of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 1,800.-.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

BRE/EUROPE 3-P S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.751,

ici représentée par Monsieur Pierre-Yves Genot, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, en sa qualité d'associé unique (l'"Associé Unique") de BRE/Toggle S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.478, constituée par acte reçu de Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1199 du 20 juin 2006 (la "Société").

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) à un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit et entièrement libérées par le souscripteur ci-dessus par un apport en espèces d'un montant total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) et cet apport en espèces est dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) est attribué au capital social de la Société.

L'Associé Unique décide d'autoriser M. Pierre Beissel, Mlle Virginie Lepage ou M. Pierre-Yves Genot, tous avocats et demeurant au Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications appropriées dans le registre des associés de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital mentionnés ci-dessus.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 (capital social) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.800,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P-Y. GENOT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 avril 2009. Relation: LAC/2009/15758. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009064750/242/101.

(090075960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Visual Online S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 6, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 79.872.

—

*Extraits des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Contern en date du 13 mai 2009.*

Les mandats des administrateurs étant arrivés à échéance, l'Assemblée décide de reconduire Monsieur Jean-Marie SPAUS de Muellendorf, Monsieur Marco BARNIG de Rodange, Monsieur Claude SCHULER de Luxembourg et Monsieur Christian SCHMIT de Luxembourg dans leurs fonctions pour la durée d'un an.

Monsieur Claude SCHULER de Luxembourg, est nommé administrateur-délégué pour la durée d'un an.

Le mandat du commissaire aux comptes étant arrivé à échéance, KPMG AUDIT, Luxembourg est reconduite dans ses fonctions pour la durée d'un an.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2010.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme

EUROFIDUCIAIRE S.A.

12, route d'Arlon

L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009065276/22.

(090076586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Chemical Investments Luxembourg S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 53.973.

—

L'an deux mille neuf le neuf avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "CHEMICAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A.H, ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg section B numéro 53.973, constituée suivant acte reçu le 5 février 1996, publié au Mémorial C n° 236 page 11.300 de 1996.

L'assemblée est présidée par Sarah Uriot, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le président désigne comme secrétaire Sandra Schweizer, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Anouar Belli, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 8.250 (huit mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 425.000,- (quatre cent vingt-cinq mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 825.000,- (huit cent vingt-cinq mille Euros) à EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille Euros) par l'émission de 4.250 (quatre mille deux cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cents Euros) chacune, par incorporation au capital de résultats reportés.

2.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

3.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 425.000,- (quatre cent vingt-cinq mille Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 825.000,- (huit cent vingt-cinq mille Euros) à EUR 1.250.000,-

(un million deux cent cinquante mille Euros) par l'émission de 4.250 (quatre mille deux cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune, par incorporation au capital de résultats reportés.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles les actionnaires en place au prorata de leur participation.

La justification de l'existence desdites réserves a été rapportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan récent de la société où apparaissent lesdits montants, leur affectation en tant que réserves ayant été dûment approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital souscrit est fixé à EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. URIOT, S. SCHWEIZER, A. BELLI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 14 avril 2009. Relation: LAC/2009/14342. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009064754/211/61.

(090076033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Middlesex Student Housing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 123.417.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

Middlesex JV S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 122.711,

duly represented by Mr Pierre-Yves Genot, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, which proxy, initialed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Middlesex Student Housing S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 123.417, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 3 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 342 of 9 March 2007 (the "Company").

The articles of incorporation of the Company have not been amended yet.

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of ten thousand British pounds (GBP 10,000.00) up to an amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.00) through the issuance of two hundred and fifty (250) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-) each.

The new shares have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned and fully paid up by the abovementioned subscriber through a cash contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) is allocated to the share capital of the Company.

The Sole Shareholder resolves to authorize Mr Pierre Beissel, Ms Virginie Lepage or Mr Pierre-Yves Genot, all lawyers and residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the shareholders' register of the Company in order to reflect the abovementioned conversion and capital increase.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 6 (share capital) of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.-) represented by seven hundred and fifty (750) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-). Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

*Estimation of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 1,800.-.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Middlesex JV S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.711,

ici représentée par Monsieur Pierre-Yves Genot, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, en sa qualité d'associé unique ("Associé Unique") de Middlesex Student Housing S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.417, constituée par acte reçu de Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 3 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 342 du 9 mars 2007 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) à un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles ont été souscrites par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit et entièrement libérées par le souscripteur ci-dessus par un apport en espèces d'un montant total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) et cet apport en espèces est dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) est attribué au capital social de la Société.

L'Associé Unique décide d'autoriser M. Pierre Beissel, Mlle Virginie Lepage ou M. Pierre-Yves Genot, tous avocats et demeurant au Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications appropriées dans le registre des associés de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital mentionnés ci-dessus.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 (capital social) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.800,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P-Y. GENOT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 avril 2009. Relation: LAC/2009/15757. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009064752/242/103.

(090075972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**ARAMIS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.774.

—  
EXTRAIT

Le gérant de la Société a vu son adresse modifiée comme suit:

Monsieur Christophe Gammal résidant à 67, Rue de Cessange L-1320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aramis Luxembourg S.à r.l.

Christophe Gammal

Gérant

Référence de publication: 2009065284/15.

(090076697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Circle Printers Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 70.986.

—  
EXTRAIT

La décision suivante a été adoptée lors de la réunion du Conseil d'Administration, tenue le 5 mars 2009:

Nomination de Deloitte SA représenté par Monsieur Marco Crosetto comme réviseur d'entreprises jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2009065292/14.

(090076751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Kings Cross Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.568.

—  
In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

Kings Cross S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 111.551,

duly represented by Mr Pierre-Yves Genot, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, which proxy, initialed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of Kings Cross Retail S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 111.568, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 14 October 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 280 of 8 February 2006 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of ten thousand British pounds (GBP 10,000.00) up to an amount of fifteen thousand British pounds (GBP 15,000.00) through the issuance of two hundred and fifty (250) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-) each.

The new shares have been subscribed by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned and fully paid up by the above mentioned subscriber through a cash contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of five thousand British pounds (GBP 5,000.-) is allocated to the share capital of the Company.

The Sole Shareholder resolves to authorize Mr Pierre Beissel, Ms Virginie Lepage or Mr Pierre-Yves Genot, all lawyers and residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the partners' register of the Company in order to reflect the above mentioned conversion and capital increase.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 6 (share capital) of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand British pounds (GBP 15,000,00.-) represented by seven hundred and fifty (750) shares with a par value of twenty British pounds (GBP 20.-) each. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings".

*Estimation of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 1.800,-.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing person signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Kings Cross S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.551,

ici représentée par Monsieur Pierre-Yves Genot, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, en sa qualité d'associé unique (l'"Associé Unique") de Kings Cross Retail S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.568, constituée par acte reçu de Maître Joseph Elvinger notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 280 du 8 février 2006 (la "Société").

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-) à un montant de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) par l'émission de deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit et entièrement libérées par le souscripteur ci-dessus par un apport en espèces d'un montant total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) et cet apport en espèces est dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de cinq mille livres sterling (GBP 5.000,-) est attribué au capital social de la Société.

L'Associé Unique décide d'autoriser M. Pierre Beissel, Mlle Virginie Lepage ou M. Pierre-Yves Genot, tous avocats et demeurant au Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications appropriées dans le registre des associés de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital mentionnés ci-dessus.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 6 (capital social) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze mille livres sterling (GBP 15.000,-) représenté par sept cent cinquante (750) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.800,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P-Y. GENOT et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 avril 2009. Relation: LAC/2009/15760. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009064753/242/100.

(090075980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Premuda International S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 36.030.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 avril 2009*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs, du commissaire aux comptes et du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

M. Stefano Rosina, dirigeant, né le 20.09.1960 à Gênes (Italie), demeurant professionnellement à 4/28 Via C.R. Ceccardi, I-16121 Gênes (Italie), président et administrateur délégué;

M. Luca Checchinato, employé privé, né le 06.12.1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Christophe Velle, employé privé, né le 28.10.1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

- ComCo S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

*Réviseur d'entreprises:*

- Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

Référence de publication: 2009065289/28.

(090076737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Alternative Investment Fund (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.921.

—  
In the year two thousand and ninth, on the twenty-fourth of April.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Were adopted the resolutions of the sole shareholder of ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX) (the "Fund") a public limited company ("société anonyme") having its registered office in Luxembourg and qualifying as an investment company with variable share capital within the meaning of the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN then notary in Luxembourg, on February 6, 2004, under the name of American Express Alternative Investment Fund (Lux), which was published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on February 26, 2004. The articles of incorporation of the Fund have been last amended on July 9, 2008 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger published in the Mémorial on August 29, 2008.

Standard Chartered Bank, a company incorporated under the laws of United Kingdom, having its registered office in London represented by Mr Jérôme Rysak, lawyer, residing in Luxembourg, declared and requested the notary to record that it is the sole shareholder of the Fund.

The sole shareholder of the Fund considering itself as being duly convened and informed of the following agenda, the resolutions of the sole shareholder may be adopted without convening notice.

*Agenda:*

- 1) Decision on the dissolution of the Fund.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.
- 3) Appointment of the auditors to the liquidation.
- 4) Miscellaneous.

Therefore, Standard Chartered Bank, acting in its capacity as sole shareholder of the Fund, takes the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole shareholder decides to dissolve the Fund and to put it into liquidation.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution and in compliance with the articles of incorporation of the Fund, the sole shareholder decides to appoint as liquidator of the Fund, Standard Chartered Investments (Luxembourg) SA., a société anonyme, with registered office at L-2155 Luxembourg, 74, Mühlenweg, duly represented by Ms Carmel McGovern, general manager born on April 29, 1971 in Dublin, Ireland.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the sole shareholder in the cases in which it is requested.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Fund.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

*Third resolution*

The sole shareholder decides to appoint Ernst & Young S.A., with registered office at L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, as auditors of the Fund for the purpose of the liquidation.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre avril.

Par-devant nous, Maître Joseph Elvinger notaire domicilié à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg).

Ont été adoptées les résolutions de l'actionnaire unique de ALTERNATIVE INVESTMENT FUND (LUX) (le "Fonds"), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg et qualifiée de société d'investissement à capital variable conformément à la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire résident à Luxembourg, en date du 6 février 2004, sous le nom d'American Express Alternative Investment Fund (Lux), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), le 26 février 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 9 juillet 2008 suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger et publié au Mémorial le 29 août 2008.

Standard Chartered Bank, une société constituée d'après les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Londres représentée par Monsieur Jérôme Rysak, juriste, résidant à Luxembourg, déclare et prie le notaire d'acter qu'il est l'actionnaire unique du Fonds.

L'actionnaire unique du Fonds se considérant comme dûment convoqué et informé de l'ordre du jour suivant, les résolutions suivantes peuvent être adoptées sans avis de convocation préalable.

*Ordre du jour:*

- 1) Décision de dissoudre le Fonds.
- 2) Désignation d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3) Désignation des réviseurs d'entreprises à la liquidation.
- 4) Divers.

Par conséquent, Standard Chartered Bank, agissant en sa capacité d'actionnaire unique, prend les décisions suivantes:

*Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée, l'actionnaire unique décide de dissoudre le Fonds et de le mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède et conformément aux statuts du Fonds, l'actionnaire unique décide de désigner en qualité de liquidateur du Fonds, Standard Chartered Investments (Luxembourg) S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-2155 Luxembourg, 74, Mühlenweg, dûment représentée par Madame Carmel McGovern, general manager, née le 29 avril 1971 à Dublin, Mandé.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus décrits aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans requérir l'autorisation de l'actionnaire unique, dans les cas où cela est exigé.

Le liquidateur est dispensé d'inventaire et peut se référer aux comptes du Fonds.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs qu'il déterminera, pour une période qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'actionnaire unique décide de désigner Ernst & Young S.A., avec siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, en qualité de réviseur d'entreprises du Fonds dans le cadre de la liquidation.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra..

Signé: J. RYSAK, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 avril 2009. Relation: LAC/2009/16520. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009064757/211/103.

(090075932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Massena Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 40.777.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2009*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance, Monsieur Norbert SCHMITZ, adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société MASSENA HOLDING S.A.*

FMS SERVICES S.A.

*Administrateur*

*Signatures*

Référence de publication: 2009065414/18.

(090076456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**GSIP I Mezzanine Global and International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 119.011.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of January.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

1. GS INTERNATIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number CT-17579, having its registered office at c/o Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS 2006, L.L.C., here represented by Pierre LANCELIN, juriste, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

2. GS GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4105157, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS 2006, L.L.C., here represented by Pierre LANCELIN, juriste, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The above named parties, represented as mentioned above, declare:

I. That the prenamed companies are the sole shareholders of GSIP I MEZZANINE GLOBAL AND INTERNATIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under registration number B 119.011 (the "Company"), incorporated by deed of the undersigned notary, dated August 31, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1808 of September 27, 2006. The Company's articles of association have been amended for the last time by deed of Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg, dated November 9, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 250 of January 30, 2008.

II. That the capital is fixed at GBP 10,000.- (ten thousand British pound) represented by 1,000,000 (one million) shares with a nominal value of GBP 0.01 (one penny) each, entirely subscribed for and fully paid up.

III. That given the current exchange rate between the British Sterling pound and the Euro as well as Luxembourg minimum capitalization requirement, the Company is now undercapitalized and to remedy this, the shareholders of the Company have decided to hold a meeting in order to increase the Company's share capital by the issuance of new shares.

III. That the agenda is as follows:

*Agenda:*

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) to bring it from its present amount of GBP 10,000.- (ten thousand Pounds Sterling) to GBP 15,000.- (fifteen thousand Pounds Sterling), by the creation and issuance of 500,000 (five hundred thousand) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription for all the 500,000 (five hundred thousand) new shares by the two above-mentioned shareholders and payment of these shares by a contribution in cash of an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling).

3. Amendment of Article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above changes.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions unanimously taken:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) to bring it from its present amount of GBP 10,000.- (ten thousand Pounds Sterling) to GBP 15,000.- (fifteen thousand Pounds Sterling) by the creation and issuance of 500,000 (five hundred thousand) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each.

*Second resolution: Subscription*

1. GS INTERNATIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., hereby declares to subscribe for 370,000 (three hundred and seventy thousand) new shares each with a par value of GBP 0.01 (one penny), and to pay them up by a contribution in cash;

2. GS GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., hereby declares to subscribe for 130,000 (one hundred thirty thousand) new shares each with a par value of GBP 0.01 (one penny), and to pay them up by a contribution in cash.

Evidence of the payment in cash in the total amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) in respect of capital for the newly issued shares has been given to the undersigned notary.

*Third resolution*

The shareholders resolve to amend Article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at 15,000.- GBP (fifteen thousand Pounds Sterling), represented by 1,500,000 (one million five hundred thousand) shares, each with a nominal value of GBP 0.01 (one penny), entirely subscribed for and fully paid up."

#### *Valuation and Expenses*

For registration purposes, the amount of GBP 5,000.- is valued at EUR 5,555.62.

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the french version:**

L'an deux mille neuf, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à NIEDERVANEN.

Ont comparu:

1. GS INTERNATIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de l'Etat des Iles Caïman, enregistré auprès du Register of Exempted Limited Partnership in the Cayman Islands sous le numéro CT-17579 ayant son siège social à c/o Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, agissant par l'intermédiaire de son general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS 2006, L.L.C., ici représenté par Pierre LANCELIN, juriste,

demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

2. GS GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., un limited partnership constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, enregistré auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4105157 ayant son siège social THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castle County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de son general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS 2006, L.L.C., ici représenté par Pierre LANCELIN, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Lesquelles procurations sont signées ne varietur par le mandataire des comparants susnommés et le notaire soussigné et resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent que:

I. Les sociétés prénommées sont les associés uniques de GSIP I MEZZANINE GLOBAL AND INTERNATIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.011 ("la Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1808 du 27 septembre 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire résidant à Luxembourg, en date du 9 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 250 du 30 janvier 2008.

II. Le capital social de la société est fixé à GBP 10.000,- (dix milles livres sterling) divisé en 1.000.000 (un million) de parts sociales de GBP 0,01 (un penny) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. Etant donné le taux de change entre la livre sterling et l'euro, et les règles luxembourgeoises de capitalisation minimum, la Société est maintenant sous capitalisée et, pour remédier à cela, les associés ont décidé de tenir une assemblée afin d'augmenter le capital social de la Société par l'émission de nouvelles parts sociales.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 5.000,- GBP (cinq milles Livres Sterling) pour le porter de son montant actuel de 10.000,- GBP (dix milles Livres Sterling) à GBP 15.000,- (quinze mille Livres Sterling) par la création et l'émission de 500.000,- (cinq cent mille) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un penny), ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes.

2. Souscription des 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales par les deux associés préexistants; et paiement de ces parts par un apport en numéraire d'un montant de 5.000,- GBP (cinq milles Livres Sterling).

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les changements ci-dessus.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes prises à l'unanimité:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000,- GBP (cinq milles Livres Sterling) pour le porter de son montant actuel de 10.000,- GBP (dix mille Livres Sterling) à 15.000,- GBP (quinze milles Livres Sterling) par la création et l'émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un penny).

*Deuxième résolution: Souscription*

1) GS INTERNATIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., a déclaré souscrire 370.000 (trois cent soixante-dix mille) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale chacune de 0,01 GBP (un penny) et paiement de ces parts par un apport en numéraire;

2) GS GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., a déclaré souscrire 130.000 (cent trente mille) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale chacune de 0,01 GBP (un penny) et paiement de ces parts par un apport en numéraire.

Preuve du paiement en numéraire du montant total de GBP 5.000,- (cinq mille livres sterling) pour le capital des nouvelles parts émises a été fournie au notaire instrumentaire.

*Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à 15.000,- GBP (quinze mille Livres Sterling) divisé en 1.500.000 (un million cinq cent mille) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un cent de Livre Sterling), entièrement souscrites et libérées."

*Evaluation et Coûts*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de 5.000,- GBP est évalué à EUR 5.555,62.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentaire, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent acte a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre Lancelin, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 21 janvier 2009. LAC/2009/2255. Reçu 75,- € (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009064764/202/153.

(090075675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Fin.Bra. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 76.204.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 4 mai 2009*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

Mme Mila Peretti, entrepreneur, née le 19 octobre 1934 à Parme (Italie), demeurant Corso Italia 6, I-00198 Rome (Italie), président;

M. Armand De Biase, employé privé, né le 15 juin 1975 à Metz (France), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Marina Padalino, employée privée, né le 4 avril 1980 à Foggia (Italie), demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

*Banque domiciliataire*

Référence de publication: 2009065295/26.

(090076762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Luxcellence Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 46.546.

—  
*Liste des signatures autorisées*

*Liste d'application à partir du 23 septembre 2008*

La présente liste annule et remplace toutes les précédentes.

**1. Conditions de validité des signatures.**

- 2 signatures A conjointes peuvent engager la société sans limitation de montant
- 1 signature A et 1 signature B conjointes peuvent engager la société jusqu'à un montant de EUR 1.000.000
- 2 signatures B conjointes peuvent engager la société jusqu'à un montant de EUR 400.000
- 1 signature B et 1 signature C conjointes et/ou 1 signature A et 1 signature C conjointes peuvent engager la société jusqu'à un montant de EUR 125.000
- 2 signatures C conjointes peuvent engager la société jusqu'à un montant de EUR 25.000

**2. Liste des signataires à partir du 23 septembre 2008.**

*Signatures A - Conseil d'administration*

EULER Lucien

GILSON DE ROUVREUX Antoine

MICHALOWSLKI Jean-Pierre

STORME Olivier

WEYNAND Pascal

*Signatures B*

CAETI Nicolas

DISCOURS Jérôme

FELTESSE Michel

GIMEL Franck

KREINS Jean-Marie

LOISEAU Anne-Catherine

RUAR Marielle

SVERZUT Laurent

VALENTINI Jean-Pierre

WEBER Marc

*Signatures C*

BERKES Lisiane

LODEWIJCKX Monique

Référence de publication: 2009065375/38.

(090076304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Las Palmas, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-8441 Steinfort, 11, Cité Manzendall.

R.C.S. Luxembourg B 91.666.

En vertu d'une convention sous seing privé daté du 15 mai 2009, M. Rui Miguel RODRIGUES MORAIS donne à Melle Teresa COLACINO 10 parts sociales de la société LAS PALMAS Sàrl.

Les parts sociales ont été distribuées comme suit:

M. Rui Miguel RODRIGUES MORAIS.....	90 parts
Melle Teresa COLACINO .....	10 parts
TOTAL .....	100 parts

Pour extrait conforme

Rui Miguel RODRIGUES MORAIS

Référence de publication: 2009065316/16.

(090076820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Konnick Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 32.270.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 14 mai 2009 que:

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable et notamment jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur l'exercice 2009:

- Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née le 24 août 1969 à Messancy (Belgique) et demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis,

- Monsieur Patrick WEINACHT, juriste, née le 19 décembre 1953 à Neuilly-sur-Seine (France) et demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis

- La société anonyme INTERNATIONAL GROUP COMPANY S.A., I.G.C. S.A., établie et ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 7a, rue des Glacis, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43 932.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes pour un terme d'une année renouvelable et notamment jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur l'exercice 2009:

- BS Consulting S.A., établie et ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 84, Grand-Rue, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 45 486.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065336/26.

(090076869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Luxembourg Financial Group Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.851.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 mai 2009 que:

Le mandat d'Administrateur de la Société de Bodo Demisch, né le 2 octobre 1944 à Goslar, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, a été reconduit avec effet au 4 mai 2009 pour une période expirant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010;

Le mandat d'Administrateur de la Société de Henry Kelly, né le 5 octobre 1955 à Douglas, Ile de Man, ayant son adresse professionnelle au 4 rue J-P Lanter, L-5943 Luxembourg, a été reconduit avec effet au 4 mai 2009 pour une période expirant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

25/05/2009.

*Luxembourg Financial Group*

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP A.G.

19 Rue de Bitbourg

L-1273 Luxembourg

ELKE DOSCH / ARNAUD SCHNEIDER

Legal counsel & Compliance Officer / Legal officer & Compliance

Référence de publication: 2009065339/23.

(090076855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Finlyinx S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.560.

L'an deux mille neuf, le vingt-deuxième jour du mois de janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "FINLYINX S.A.", avec siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 128.560 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mai 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1548 du 25 juillet 2007.

Les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 12 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 914 du 14 avril 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, demeurant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Aurélie BARTHELEMY, employée privée, demeurant professionnellement au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Mirko LA ROCCA, précité.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Davide Murari en qualité d'administrateur de la Société et de président du conseil d'administration; décharge à lui accorder.

2. Nomination de Monsieur Bruno Basso en qualité de nouvel administrateur et président du conseil d'administration et fixation de la durée de son mandat.

3. Création de deux groupes d'administrateurs A et B et modification de l'article 6 paragraphe 2 qui aura la teneur suivante: "Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres qui seront répartis en deux groupes A et B, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles."

4. Modification des pouvoirs de représentation de la société vis-à-vis des tiers et adaptation de l'article 10 des statuts qui aura la teneur suivante: "La Société est engagée en toute circonstances (i) par la signature conjointe d'un administrateur du groupe A et d'un administrateur du groupe B, ou (ii) selon le cas, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, (iii) le cas échéant par la signature de l'administrateur unique, ou (iv) par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas".

5. Répartition des administrateurs actuels dans les groupes A et B, à savoir Monsieur Bruno Basso dans le groupe A et les deux autres administrateurs dans le groupe B.

6. Modification de l'exercice social qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se clôturera le 31 décembre, l'exercice en cours étant écourté au 31 décembre 2008; modification subséquente de l'article 12 des statuts.

7. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième mardi du mois de mai à 11 heures et pour la première fois le 12 mai 2009; adaptation subséquente de l'article 16 des statuts.

8. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Davide Murari en qualité d'administrateur de la Société et président du conseil d'administration et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Bruno Basso, architecte, né à Noventa di Piave (VE) en Italie, le 25 décembre 1950, résidant Via Guaiane n° 12, Noventa di Piave (VE) en Italie en qualité de nouvel administrateur et président du conseil d'administration.

Le mandat du nouvel administrateur viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2010.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de créer deux groupes d'administrateurs A et B et en conséquence de modifier l'article 6 paragraphe 2 qui aura la teneur suivante:

" **Art. 6. (paragraphe 2).** Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres qui seront répartis en deux groupes A et B, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles."

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier les pouvoirs de représentation de la société vis-à-vis des tiers et d'adapter l'article 10 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 10.** La Société est engagée en toute circonstances (i) par la signature conjointe d'un administrateur du groupe A et d'un administrateur du groupe B, ou (ii) selon le cas, par la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, (iii) le cas échéant par la signature de l'administrateur unique, ou (iv) par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas".

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de répartir les administrateurs en fonction dans les groupes A et B à savoir Monsieur Bruno Basso, précité dans le groupe A et Messieurs Mirko LA ROCCA et Monsieur Fabrizio PENSO dans le groupe B.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'exercice social qui commencera dorénavant le 1<sup>er</sup> janvier et se clôturera le 31 décembre.

L'exercice en cours ayant débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2008 est écourté au 31 décembre 2008 tandis que le nouvel exercice social qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2009 se clôturera le 31 décembre 2009.

L'assemblée générale décide de modifier en conséquence l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année."

*Septième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dorénavant le deuxième mardi du mois de mai à 11.00 heures et pour la première fois le 12 mai 2009.

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le deuxième mardi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

54844

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme mille euros (EUR 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Aurélie Barthelemy, Mirko La Rocca, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C, le 27 janvier 2009. LAC/2009/2975. Reçu 75,- € (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009064771/202/111.

(090075700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Cifac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 4.890.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 13 mai 2009.*

*Résolutions:*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Francesco Moglia, employé privé, né le 27 mai 1968 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

Luca Checchinato, né le 6 décembre 1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Mme Cristobalina Moron, née le 21 novembre 1968 à Florange (France), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

Banque domiciliataire

Référence de publication: 2009065337/26.

(090076835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Luxembourg Financial Group A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.852.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 mai 2009 que:

Le mandat d'Administrateur de la Société de Bodo Demisch, né le 2 octobre 1944 à Goslar, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, a été reconduit avec effet au 4 mai 2009 pour une période expirant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 avril 2009 que:

Le mandat d'Administrateur-délégué de la Société de Bodo Demisch, né le 2 octobre 1944 à Goslar, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 9 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, a été reconduit avec effet au 4 mai 2009 pour une période expirant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

25/05/2009.

Luxembourg Financial Group A.G.  
LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP  
19 Rue de Bitbourg  
L-1273 Luxembourg  
ELKE DOSCH / ARNAUD SCHNEIDER  
Legal counsel & Compliance Officer / Legal officer & Compliance

Référence de publication: 2009065338/24.

(090076849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**LFG Capital SA, Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 129.023.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 mai 2009 que:

Gabriel El Rhilani, né le 20 février 1982 à Rocourt, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 28 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, a été nommé Administrateur de la Société avec effet au 4 mai 2009 pour une période expirant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

25/05/2009.

*Luxembourg Financial Group*  
LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP A.G.  
19 Rue de Bitbourg  
L-1273 Luxembourg  
ELKE DOSCH / ARNAUD SCHNEIDER  
Legal counsel & Compliance Officer / Legal officer & Compliance

Référence de publication: 2009065351/20.

(090076861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**SANPAOLO IMI Equity Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 80.364.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 31 mars 2009*

- L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Massimo DEL VECCHIO, en qualité d'Administrateur et de Président de la société, en remplacement de Monsieur Giuseppe LA SORDA, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2008.

- L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Massimo DEL VECCHIO en qualité d'Administrateur et de Président de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

- L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour et décide de nommer pour un terme de -1-(un) an, les Administrateurs suivants:

\* Monsieur Massimo DEL VECCHIO, employé privé, né le 06/08/1955 à Rome (Italie), demeurant à L-1930, 8, avenue de la Liberté, en qualité de Président du Conseil d'Administration

\* Madame Anna MOLINOTTI, employée privée, née le 30/07/1958 à Imola (Italie), demeurant à I-40126 Bologna, 2, via Zamboni, en qualité d'Administrateur

\* Monsieur Francesco MOGLIA, employé privé, né le 27/05/1968 à Rome (Italie), demeurant L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, en qualité d'Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l., ayant son siège social à L-1471 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 400, route d'Esch, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.  
Société Anonyme  
Agent Administratif  
Edoardo TUBIA / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2009065358/35.

(090076887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Flaugust S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 132.854.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 mai 2009 que:

1. Madame Anne-Françoise FOUSS a démissionné de son poste d'administrateur de la société;
2. Madame VAN MELLAERTS Odette, demeurant à L-2134 Luxembourg, 60A, rue Charles Martel, a été nommée au poste d'administrateur de la société.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065398/15.

(090076824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**TS Koenigsallee Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 164.200,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.400.

In the year two thousand and nine, on the second of April.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- TSCAI International Extension Real Estate Venture V, L.P., a limited partnership organized in Delaware, USA with registered office at National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, State of Delaware 19901, United States of America, registered under number 3816514.
- TST International Fund V CV-A, GP, L.L.C., having its registered office at National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, State of Delaware 19901, United States of America, but with principal place of business at 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, United States of America, registered under number 3801167.
- Stichting TST Dutch IA Foundation, having its registered office at Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 342 07 066.
- TST International Fund V CV-II, GP, L.L.C., having its registered office at National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, State of Delaware 19901, United States of America, but with principal place of business at 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, United States of America, registered under number 3447230.
- Stichting TST Dutch II Foundation, having its registered office at Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34176985.
- TST Netherlands V GP, L.L.C., having its registered office at National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, State of Delaware 19901, United States of America, but with principal place of business at 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, United States of America, registered under number 3412615.
- Stichting TST Netherlands-Europe Investments V, having its registered office at Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34164080.
- Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered

office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 110.407,

all represented by Ms Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of eight proxies established on May 30th, 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "TS Koenigsallee Holdings II S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 110.400, incorporated by a deed of the undersigned notary of August 24th, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1439 dated December 22nd, 2005, and whose bylaws have been lastly amended by a deed of the undersigned notary dated December 29th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 570 dated April 10th, 2007

II. The shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg to 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Pursuant to the above transfer of registered office, the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. (first paragraph).** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately six hundred Euro (€ 600.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le deux mai.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- TSCAI International Extension Real Estate Venture V, L.P., un limited partnership organisé selon les lois du Delaware, USA, ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, Etat du Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, enregistré sous le numéro 3816514.

- TST International Fund V CV-A, GP, L.L.C., ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, Etat du Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3801167.

- Stichting TST Dutch IA Foundation, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, Pays-Bas, enregistré auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 342 07 066.

- TST International Fund V CV-II, GP, L.L.C., ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, Etat du Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeiler Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3447230.

- Stichting TST Dutch II Foundation, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, Pays-Bas, enregistré auprès de la Chambre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 34176985.

- TST Netherlands V GP, L.L.C., ayant son siège social au National Registered Agents, Inc., 9 East Loockerman Street, County of Kent, City of Dover, Etat du Delaware 19901, Etats-Unis d'Amérique, mais exerçant son activité principale au 45 Rockerfeller Plaza, New York, NY 10111, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 3412615.

- Stichting TST Netherlands-Europe Investments V, ayant son siège social au Drentestraat 24 bg, 1083 HK, Amsterdam, Pays-Bas, enregistré auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34164080.

- Tishman Speyer European Real Estate Venture VI Holdings S.à r.l., a une société à responsabilité de droit luxembourgeois ayant son siège social à 34-38, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 110.407,

tous ici représentés par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu de huit procurations données le 30 mai 2008. Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "TS Koenigsallee Holdings II S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 110.400, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 24 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1439 du 22 décembre 2005, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire du 29 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 570 du 10 avril 2007.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier paragraphe).** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents Euro (€ 600,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 8 avril 2009. Relation: LAC/2009/13796. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009064759/211/122.

(090075760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**LogAxes Austria II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.735.

En date du 23 avril 2009 l'associé unique a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de
- Stefan Pfisterer en tant que gérant de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065403/649/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00327. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090076240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Ojai Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 117.038.

---

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 22 mai 2009 que:

Elle a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2010:

Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née le 24 août 1969 à Messancy (Belgique), demeurant à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis,

Monsieur Patrick WEINACHT, juriste, né le 19 décembre 1953 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis,

Madame Anne-Françoise FOUSS, employée, née le 13 novembre 1969, à Rocourt (Belgique), demeurant à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2010:

BS CONSULTING S.A. établie et ayant son siège social au 84, Grand-rue à L-1660 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 45.486.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009065399/23.

(090076843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Ascot Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 9B, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 134.686.

---

**EXTRAIT**

Il résulte d'un contrat de vente de parts sociales daté du 18 mai 2009 que la société Bancroft Immobilier Investissements S.A. a cédé les six cents (600) parts sociales qu'elle détenait au sein de la société Ascot Investments S.à r.l. à M. Derek Sayer;

de sorte qu'à la date du 18 mai 2009, M. Derek Sayer est l'actionnaire unique de la société Ascot Investments S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009065407/15.

(090076282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Linston S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 59.773.

---

*Extrait des résolutions  
prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ, adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société LINSTON S.P.F.  
S.G.A. SERVICES S.A.  
Administrateur  
Signatures

Référence de publication: 2009065412/19.

(090076438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**SGAM AI Property SICAV - FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 129.885.

En date du 19 août 2008,

- le mandat des administrateurs de SGAM AI Property SICAV-FIS a été reconduit jusqu'au 9 novembre 2010. Le conseil d'administration est composé comme suit:

- \* M. Jean-Christophe GINET,
- \* M. Anthony GUERARD,
- \* M. Bernard BARET;

- le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. a été reconduit jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2009065415/19.

(090076539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Spring Multiple 2002 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 81.161.

Le bilan au 15 août 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009065523/10.

(090076650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Panda Lux Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 131.326.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der PANDA LUX SICAV*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 12. Mai 2009 der PANDA LUX SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

...

TOP 4 Zur Wahl des Verwaltungsrats stellen sich

- Herr Stefan David Grün (Vorsitzender)
- Herr Dr. Ulrich Kaffarnik (stellv. Vorsitzender)
- Herr Florian Bohnet (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die Verwaltungsräte Köszegi, Yargucu und Weber haben zum 31. Dezember 2008 ihr Mandat als Verwaltungsrat niedergelegt.

Die genannten Personen werden einstimmig von den Aktionären bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010 in den Verwaltungsrat gewählt.

Die Aktionäre beschließen einstimmig, bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung Dr. Wollert - Dr. Elmen-dorff S. à r. l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

...

Luxemburg, den 12. Mai 2009.

Für PANDA LUX SICAV  
DZ BANK International S.A.  
G. Wenz / T. Haselhorst

Référence de publication: 2009065416/26.

(090076620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Admiral Institutional S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.644.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth of January.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4165782, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS 2006, L.L.C., here represented by Pierre LANCELIN, juriste residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed *in* varietur by the proxy of the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

The above named party, represented as mentioned above, declare:

I. That GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., prenamed, is the sole shareholder of ADMIRAL INSTITUTIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122.644 (the "Company"), incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting on behalf of his absent colleague Maître Henri HELLINCKX, then notary residing in Mersch, on August 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 175 on February 14, 2007. The articles of association have been amended by a deed of the prenamed notary Henri HELLINCKX, dated November 21, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 462 on March 27, 2007.

II. That the capital is fixed at GBP 10,125.- (ten thousand one hundred twenty-five British pound) represented by 405 (four hundred and five) shares with a nominal value of GBP 25.- (twenty-five Pounds Sterling) each, entirely subscribed for and fully paid up.

III. That given the current exchange rate between the British Sterling pound and the Euro as well as Luxembourg minimum capitalization requirement, the Company is now undercapitalized and to remedy this, the shareholder of the Company has decided to hold a meeting in order to increase the Company's share capital by the issuance of new shares.

IV. That the agenda is as follows:

*Agenda:*

1. Split of each of the common shares of a current par value of GBP 25.- (twenty-five Pounds Sterling) into 2,500 (twenty-five hundred) new common shares of a GBP 0.01 (one penny) par value.

2. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) to bring it from its present amount of GBP 10,125.- (ten thousand one hundred twenty-five Pounds Sterling) to GBP 15,125.- (fifteen thousand one hundred twenty-five Pounds Sterling), by the creation and issuance of 500,000 (five hundred thousand) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

3. Subscription for all the 500,000 (five hundred thousand) new shares by the above-mentioned shareholder and payment of these shares by a contribution in cash of an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling).

4. Amendment of Article 6, first paragraph of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above changes.

After this had been set forth, the above named shareholder of the Company, representing the entire capital of the Company, now requests the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The shareholder resolves to split each of the four hundred and five shares of a current value of GBP 25.- (twenty-five Pounds Sterling) into 2,500 (twenty-five hundred) new shares of a nominal value of GBP 0.01 (one penny) so that the new number of issued shares is 1,012,500 (one million twelve thousand and five hundred) of a par value of GBP 0,01 (one penny) each.

*Second resolution*

The shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) to bring it from its present amount of GBP 10,125.- (ten thousand one hundred and twenty-five Pounds Sterling) to GBP 15,125.- (fifteen thousand one hundred twenty-five Pounds Sterling) by the creation and issuance of 500,000 (five hundred thousand) new shares having a par value of GBP 0.01 (one penny) each.

*Third resolution: Subscription*

GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P. hereby declares to subscribe for 500.000 (five hundred thousand) new shares each with a par value of GBP 0.01 (one penny), and to pay them up by a contribution in cash.

Evidence of the payment in cash in the amount of GBP 5,000.- (five thousand Pounds Sterling) in respect of capital for the newly issued shares has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

The shareholder resolves to amend Article 6, first paragraph of the articles of incorporation of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 6.** The capital is fixed at 15,125.- GBP (fifteen thousand one hundred twenty-five Pounds Sterling), represented by 1,512,500 (one million five hundred twelve thousand five hundred) shares, each with a nominal value of GBP 0.01 (one penny), entirely subscribed for and fully paid up."

*Valuation and Expenses*

For registration purposes, the amount of GBP 5,000.- is valued at EUR 5,553.46.

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille neuf, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., une limited partnership constituée et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4165782 ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de son general partner GS INFRASTRUCTURE ADVISORS, L.L.C. ici représenté par Pierre LANCELIN, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration est signée ne varietur par le mandataire du comparant susnommé et le notaire soussigné et restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, déclare que:

I. GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., susnommée, est l'associé unique de ADMIRAL INSTITUTIONAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 122.644 (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch, le 24 août 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 175 le 14 février 2007. Les statuts ont été modifiés par un acte du même notaire Henri HELLINCKX, le 26 novembre 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 462 le 27 mars 2007.

II. Le capital social de la société est fixé à GBP 10.125.- (dix mille vent vingt-cinq livres sterling) divisé en 405 (quatre cent cinq) parts sociales de GBP 25.- (vingt-cinq Livres Sterling) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. Etant donné le taux de change entre la livre sterling et l'euro, et les règles luxembourgeoises de capitalisation minimum, la Société est maintenant sous capitalisée et, pour remédier à cela, les associés ont décidé de tenir une assemblée afin d'augmenter le capital social de la Société par l'émission de nouvelles parts sociales.

IV. L'ordre du jour est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Division de chacune des parts ordinaire d'une valeur nominale actuelle de GBP 25,- (vingt-cinq Livres Sterling) en 2.500 (deux mille cinq cents) nouvelles parts ordinaires ayant une valeur nominale de GBP 0,01 (un penny).

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 5.000,- GBP (cinq mille Livres Sterling) pour le porter de son montant actuel de 10.125,- GBP (dix mille cent vingt-cinq Livres Sterling) à GBP 15.125,- (quinze mille cent vingt-cinq Livres Sterling) par la création et l'émission de 500.000,- (cinq cent mille) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un penny), ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes.

3. Souscription des 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales par l'associé préexistant; et paiement de ces parts par un apport en numéraire d'un montant de 5.000,- GBP (cinq milles Livres Sterling).

4. Modification de l'article 6, premier alinéa des statuts de la Société afin de refléter les changements ci-dessus.

Ceci ayant été exposé, l'associé prénommé de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requiert désormais le notaire instrumentaire de prendre acte des décisions suivantes:

*Première résolution*

L'associé décide de diviser chacune des quatre cent cinq parts sociales d'une valeur nominale actuelle de GBP 25,- (vingt-cinq Livres Sterling) en 2.500 (deux mille cinq cents) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de GBP 0,01 (un penny), de sorte que le nouveau nombre de parts sociales émises est de 1.012.500 (un million douze mille cinq cents) parts de GBP 0,01 (un penny) chacune.

*Deuxième résolution*

L'associé décide d'augmenter le capital social d'un montant de 5.000,- GBP (cinq mille Livres Sterling) pour le porter de son montant actuel de 10.125,- GBP (dix mille cent vingt-cinq Livres Sterling) à 15.125,- GBP (quinze mille cent vingt-cinq Livres Sterling) par la création et l'émission de 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un penny).

*Troisième résolution: Souscription*

GS INSTITUTIONAL INFRASTRUCTURE PARTNERS I, L.P., déclare souscrire les 500.000 (cinq cent mille) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale chacune de 0,01 GBP (un penny) et paiement de ces parts par un apport en numéraire;

Preuve du paiement en numéraire du montant de GBP 5.000,- (cinq mille livres sterling) pour le capital des nouvelles parts émises a été fournie au notaire instrumentaire.

*Quatrième résolution*

L'associé décide de modifier l'article 6, premier paragraphe, des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à 15.125,- GBP (quinze mille cent vingt-cinq Livres Sterling) divisé en 1.512.500 (un million cinq cent douze mille cinq cents) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale de 0,01 GBP (un cent de Livre Sterling), entièrement souscrites et libérées."

*Evaluation et Coûts*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de 5.000,- GBP est évalué à EUR 5.553,46.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande du comparant, le présent acte a été établi en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierre Lancelin, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 21 janvier 2009. LAC/2009/2257. Reçu 75,- € (soixante-quinze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009064767/202/154.

(090075686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2009.

**Fast S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.084.

—  
*Extrait des résolutions*

*prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 avril 2009*

Nomme Administrateurs pour une période de quatre ans, Mohammed KARA et Gonzalo PREZ DE CASTRO INSUA, employés privés, avec adresse professionnelle à L-8805 Rambrouch, 33, rue Principale. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale de 2013.

Pour extrait sincère et conforme

EASIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2009065417/15.

(090076671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**P.D. Communications s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5341 Moutfort, 11, Cité Ledenbierg.

R.C.S. Luxembourg B 133.570.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOUTFORT, le 27 mai 2009.

P.D. COMMUNICATIONS sàrl

L-5341 MOUTFORT

Signature

Référence de publication: 2009065577/13.

(090076504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Les Magnolias, Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 98.709.

—  
Il résulte du Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 mai 2009 que:

Les mandats d'administrateurs confiés à:

- Madame Catherine PUNDEL, née le 15/02/1964 à Bettembourg, domiciliée professionnellement 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg

- Monsieur Romain ZIMMER, né le 14/03/1959 à Pétange, domicilié professionnellement 6-12, rue du Fort Wallis à L-2016 Luxembourg

- Monsieur Alhard von KETELHODT, né le 27/05/1961 à Bochum (D) domicilié professionnellement au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg

et le mandat de Commissaire aux comptes confié à la société EUROPEAN AUDIT (RCS Luxembourg B 50.956) avec siège sis 11, rue Hiel à L-7390 Blaschette,

ont été renouvelés pour une période de 6 ans s'achevant avec la tenue de l'assemblée générale statutaire prévue en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2009065419/23.

(090076753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**SBI Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 96.649.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 15 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, Président, maître es sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 15 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 15 mai 2009.

*Pour SBI INVESTMENTS S.A.*

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009065427/23.

(090076297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Invaston S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 87.338.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Franck CHAPEAUX, Administrateur, Président, directeur, 3 rue du Docteur Alexis Carrel, F-69110 Ste Foy-les-Lyon, France;

- Madame Nicole SCHLOTTER, Administrateur, avocat, The Nursery-Hall Road, SS4 1PD Rochford-Essex, Royaume Uni.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

*Pour INVASTON S.A.-SPF*

Société de Gestion de Patrimoine Familial

Signature

Référence de publication: 2009065428/21.

(090076302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Carcani, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 52.756.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 20 mai 2009 a noté le non renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur de la société et a nommé en remplacement:

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 20 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009. L'assemblée générale du 20 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 20 mai 2009.

Pour CARCANI

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065429/25.

(090076311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

### **EIM Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 62.391.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement à Bertrange en date du 19 mai 2009 à 16 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Fabien ROSSIGNOL a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Madame Catherine DE WAELE, employée privée, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, a été nommé comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Bertrange, le 19 mai 2009.

Pour EIM HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009065477/16.

(090076755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

### **Footprint S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 107.906.

#### EXTRAIT

L'Assemblée générale du 22 mai 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Werner LIZEN, Administrateur-Président, administrateur de sociétés, 66, Emiel Opdebeecklaan, B-3140 Keerbergen, Belgique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

Pour FOOTPRINT S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2009065430/25.

(090076316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**E.F.C., Eastern Finance Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 15.427.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

*Pour EASTERN FINANCE CORPORATION SA. en abrégé E.F.C.*

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065432/22.

(090076326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Albion Lux Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 111.710.

—  
L'an deux mil neuf, le quinze mai.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ALBION LUX CAPITAL S.A.", avec siège social à L-2535 Luxembourg, 16, Boulevard Emmanuel Servais, constituée suivant acte du notaire soussigné du 28 octobre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 311 du 11 février 2006, et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Frédéric SICCHIA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sandrine ROUX, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Sébastien MARTIN, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Qu'il ressort de la dite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateurs de la société:

- Monsieur Robert Guy WATERLAND, dirigeant de sociétés, demeurant à F-75116 Paris, 39bis, rue Cortambert, né à Gravesend (Royaume Uni), le 28 février 1948.

- BLUEBIRD HOLDING Sàrl, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à F-75008 Paris, 20-22, rue de la Ville l'Evêque, inscrite au RCS Paris sous le numéro 479 170 680.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser inventaire et peuvent s'en référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'ils déterminent et pour la durée qu'ils fixeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. SICCHIA, S. ROUX, S. MARTIN, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 mai 2009. Relation: LAC/2009/19165. Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009065741/220/61.

(090077322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Orolux, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 46.318.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 22 mai 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Madame Stéphanie GRISIUS, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 22 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

Pour OROLUX

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065431/25.

(090076319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**C.G. Consulting, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.188.

L'an deux mille neuf, le quinze mai.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme C.G. Consulting, avec siège social à Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri, constituée par acte notarié, en date du 27 juillet 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1035 du 15 octobre 2004 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 septembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 403 du 24 février 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane WEYDERS, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Myriam Van Wouve, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe LEMAIRE, ingénieur, demeurant à B-4460 Horion-Hozémont.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Modification de l'objet social et modification conséquente de l'article 3 des statuts comme suit:

**3. Objet.** La société a pour objet la tenue de comptabilité, à savoir l'organisation des services comptables et le conseil en ces matières, l'ouverture, la tenue, la centralisation et la clôture des écritures comptables propres, l'établissement des comptes, la détermination des résultats et la rédaction des comptes annuels dans la forme requise par les dispositions légales en la matière; tous travaux comptables, d'analyses et travaux de bureau divers, d'enregistrement et toutes activités liées, la comptabilité, opérations de commissionnaire; toutes opérations financières, industrielles et commerciales, mobilières et immobilières favorisant l'objet social.

La Société pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du porte-feuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.»

2) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer l'objet social et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**3. Objet.** La société a pour objet la tenue de comptabilité, à savoir l'organisation des services comptables et le conseil en ces matières, l'ouverture, la tenue, la centralisation et la clôture des écritures comptables propres, l'établissement des comptes, la détermination des résultats et la rédaction des comptes annuels dans la forme requise par les dispositions légales en la matière; tous travaux comptables, d'analyses et travaux de bureau divers, d'enregistrement et toutes activités liées, la comptabilité, opérations de commissionnaire; toutes opérations financières, industrielles et commerciales, mobilières et immobilières favorisant l'objet social.

La Société pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du porte-feuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille Euros (EUR 1.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WEYDERS, M. VAN WOUVE, P. LEMAIRE, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 mai 2009. Relation: LAC/2009/19169. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009065711/220/87.

(090077293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

**Tibor S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 15.460.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour TIBOR S.A.

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065433/22.

(090076336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Soparim S.A. Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 16.824.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour SOPARIM S.A. HOLDING

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065434/22.

(090076343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

**Radha S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 128.059.

In the year two thousand nine, on the fifteenth day of May.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

GREEN CROSS HOLDING S.à r.l., having its registered office in L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, (R.C.S. Luxembourg B 112.564),

here represented by its manager Mr Stéphane WEYDERS, employee, residing professionally in Luxembourg.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of Radha S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a notarial deed on April 18<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1393 of July 7<sup>th</sup>, 2007 and the Articles of Incorporation have been amended at last pursuant to a notarial deed on June 4<sup>th</sup>, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 2907 of December 5<sup>th</sup>, 2008;
- that the sole shareholder has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The sole shareholder decides to change the object of the company.

As a consequence Article 3 of the Articles of Incorporation will be amended and now reads as follows:

**Art. 3. Object.** The object of the company is to provide company director / manager to quoted and unquoted companies, investment funds, PSF and other types of financial or commercial companies; to provide financial, banking, accounting and real estate consulting and all other type of consulting services relating to finance and real estate and to provide statutory audit services.

The company may also perform any kind of commercial, industrial, financial or real estate activities in direct link with its main object or that could favor its realization.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees."

*Estimate*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand one hundred euros (1.100.- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le quinze mai.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

GREEN CROSS HOLDING S.à r.l., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, (R.C.S. Luxembourg B 112.564),

ici représentée par son gérant unique Monsieur Stéphane WEYDERS, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée de la société Radha S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte notarié en date du 18 avril 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1393 du 7 juillet 2007 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 juin 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2907 du 5 décembre 2008.

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de changer l'objet social de la société.

En conséquence l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet la prestation de mandats d'administrateur/directeur dans des sociétés cotées, ou non cotées, fonds d'investissement, PSF et tout autre type de structures financières ou commerciales; la consultance financière, bancaire, comptable, immobilière et tout autre type de consultance liée à la finance et à l'immobilier et la prestation de mandats de commissariat aux comptes.

La Société pourra effectuer toute opération commerciale, industrielle, mobilière et immobilière se rattachant directement ou pouvant favoriser le développement de son objet social.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement et le financement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille cent euros (1.100.- EUR).

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. WEYDERS, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 mai 2009. Relation: LAC/2009/19168. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009065712/220/93.

(090077305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2009.

---

**Malicobe S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 25.320.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour MALICOBE S.A.

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009065436/22.

(090076353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Malicoa S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 25.319.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 25 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 25 mai 2009.  
Pour MALICOA S.A.  
Société anonyme holding  
Signature

Référence de publication: 2009065437/22.

(090076359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Imelu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 75.377.

—  
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de IMELU SA tenue au siège social le 12 Mars 2009 à 13 heures

*Résolutions*

1. L'Assemblée approuve la résiliation du mandat de l'administrateur:

Monsieur Tuyteleers Eduard  
15, Koningsarendlaan  
B-2100 Anvers (Belgique)

2. L'Assemblée approuve la résiliation du mandat de l'administrateur délégué:

Monsieur Tuyteleers Eduard  
15, Koningsarendlaan  
B-2100 Anvers (Belgique)

3. L'Assemblée approuve la nomination d'un nouvel administrateur pour une période déterminée allant du 12-03-2009 au 06-06-2010:

Madame Van Der Veken Carla  
15 Ganzendries  
B-2920 Kalmthout (Belgique)

4. L'Assemblée approuve la nomination d'un nouvel administrateur délégué pour une période déterminée allant du 12-03-2009 au 06-06-2010:

Madame Van Der Veken Caria  
15 Ganzendries  
B-2920 Kalmthout (Belgique)

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 14 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Pascal Jungling / Vincent Demeuse / Marc De Groof

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2009065263/31.

(090076428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---

**Gate Gourmet Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.445.

—  
*Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 27 avril 2009 que Gate Gourmet Group Holding LLC a transféré ses 427.821 parts sociales à

- gategroup Holding AG, une société anonyme, constituée et régie selon les lois de la Suisse, ayant son siège social au Balz Zimmermann Strasse 7, Kloten Suisse enregistré auprès du Handelsregisteramt des Kantons Zürich sous le numéro CH-020.3.032.175-1.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009065463/17.

(090076530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2009.

---